

# CHARTRE D'UTILISATION DU COMPTE « REDACTEUR » POUR LE SITE DES CPE DE L'ACADEMIE DE ROUEN

Ce site est un outil professionnel d'information et d'échanges de pratiques à l'usage des personnels de l'Education Nationale Hauts Normands. La richesse de celui-ci dépend de l'investissement de chacun de ses rédacteurs. Pour devenir rédacteur, il convient d'accepter et de se conformer à la présente charte.

## **Article 1.**

Tout rédacteur devra posséder et communiquer une adresse professionnelle de type **ac-rouen.fr** ou **rouen.iufm.fr**

## **Article 2.**

Tout article proposé par un rédacteur sera soumis à la validation des administrateurs du site et, le cas échéant, de M. l'inspecteur IA-IPR chargé de la Vie Scolaire.

## **Article 3.**

Pour être validés, les articles devront absolument comporter un intérêt professionnel direct pour les personnels d'éducation.

## **Article 4.**

Pour être validés, les articles devront être rédigés en langue française, dans un style correct (pas de style télégraphique ou « SMS ») et ne comporter aucune faute d'orthographe ou erreur de syntaxe.

## **Article 5.**

Sera systématiquement refusé à la publication, tout article portant atteinte aux valeurs fondamentales de l'Education Nationale, dont en particulier les principes de neutralité religieuse, politique, syndicale et commerciale ; sont également interdits et, le cas échéant, sanctionnés par voie pénale :

- l'atteinte à la vie privée d'autrui ;
- la diffamation et l'injure ;
- la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur et/ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle ;
- les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, hormis une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle.

## **Article 6 :**

Le droit d'accès du rédacteur est personnel, incessible et valable pour l'année scolaire en cours. Il doit être renouvelé à chaque début d'année scolaire.

## **Article 7 :**

Les administrateurs se réservent le droit de suspendre l'accès à un rédacteur en cas de non-respect de la charte.

*J'ai pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter.*

*Pour rédiger un article, je dois me connecter sur le site : <http://cpe.ac-rouen.fr>, puis cliquer simplement sur "ECRIRE" (en haut à droite de la fenêtre du site) ou cliquer sur l'icône "ECRIRE"  
Vous aurez alors besoin de :*

*1) votre identifiant de messagerie électronique académique (par exemple, pour l'adresse [jean.dupont@ac-rouen.fr](mailto:jean.dupont@ac-rouen.fr) votre identifiant est **dupontj**).*

*2) Votre mot de passe de messagerie électronique académique.*